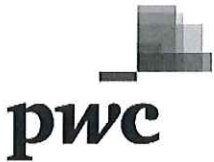


ACTED

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Membres
ACTED
33 rue Godot de Mauroy
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Florence Pestie



ACTED ACT FOR CHANGE
INVEST IN TOMORROW

Organisation non gouvernementale

ASSOCIATION LOI 1901

33, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS

**COMPTES ANNUELS AU
31 décembre 2018**



SOMMAIRE

BILAN	5
COMPTE DE RÉSULTAT	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	11
1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION.....	11
2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	11
3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	13
3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
ACTIF	13
3-1-1 Immobilisations incorporelles.....	13
3-1-2 Immobilisations corporelles	13
3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi	13
3-1-4 Immobilisations financières.....	14
3-1-5 Stock	14
3-1-6 Créances.....	14
3-1-7 Disponibilités.....	14
3-1-8 Ecarts de conversion	14
3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –	
PASSIF	15
3-2-1 Fonds associatifs	15
3-2-2 Autres fonds associatifs.....	15
3-2-3 Subventions d'investissement	15
3-2-4 Fonds dédiés	15
3-2-5 Provisions pour risques et charges.....	15
3-2-6 Produits constatés d'avance.....	16
3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE	
RÉSULTAT	16
3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions	16
3-3-2 Subventions de fonctionnement	16
3-3-3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	16
3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel	16
3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature	16
4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN	17
4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	17
4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	17
4-1-2 Tableau de variation des amortissements.....	17
4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS	17



4-2-1	Tableau de variation des immobilisations corporelles	17
4-2-2	Tableau de variation des amortissements	18
4-3	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	18
4-3-1	Tableau de variation des immobilisations financières	18
4-3-2	Participations	18
4-3-3	Prêts.....	19
4-3-4	Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières.....	19
4-4	USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	19
4-5	ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	20
4-6	ECARTS DE CONVERSION ACTIF	21
4-7	FONDS ASSOCIATIFS	22
4-7-1	Tableau de variation des fonds associatifs.....	22
4-7-2	Affectation du résultat de gestion propre de l'exercice.....	22
4-7-3	Titres Associatifs.....	22
4-8	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	22
4-8-1	Provisions pour Risque de Change	22
4-8-2	Provisions pour Risques et Charges	23
4-9	TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES	24
4-10	DETTES FINANCIÈRES	25
4-11	ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE	25
4-12	CHARGES À PAYER	25
4-13	COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	26
4-13-1	Produits constatés d'avance.....	26
4-13-2	Ecarts de conversion passif.....	26
5-	COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT	27
5-1	DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS	27
5-2	VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR	28
5-3	DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	28
5-4	DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.....	28
5-5	RÉSULTAT FINANCIER	29
5-6	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	29
6-	AUTRES INFORMATIONS.....	30
6-1	VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION	30
6-2	RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION	30
6-3	SITUATION FISCALE.....	30
6-4	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	30



6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	31
6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	31
6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
6-8 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	31
7- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	32
7-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	33
7-1-1 Définition des missions sociales	33
7-1-2 Méthodes d'élaboration du CER.....	34
7-2 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS	35
7-2-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics.....	35
7-2-2 Frais de fonctionnement	35
7-3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES	36
7-3-1 Dons et legs	36
7-3-2 Autres fonds privés	36
7-3-3 Subventions et autres concours publics	36
7-3-4 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice.....	36
7-4 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	36
7-5 INDICATEURS	37
7-5-1 Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.....	37
7-5-2 Ressources de l'exercice par nature	37

BILAN



ACTIF (en euros)	Réf. annexe	Brut	Amort. et provisions	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles :	4-1	248 903	203 471	45 432	16 159
Frais d'établissement		0	0	0	0
Frais de recherche et de développement		0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		248 903	203 471	45 432	10 354
Immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	5 805
Avances et acomptes sur immo. incorporelles		0	0	0	0
Immobilisations corporelles :	4-2	3 426 712	3 139 752	286 960	203 278
Terrains		0	0	0	0
Constructions		0	0	0	0
Inst. techniques, mat.et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles		3 426 712	3 139 752	286 960	203 278
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes sur immo. corporelles		0	0	0	0
Immobilisations financières :	4-3	9 697 600	88 032	9 609 568	8 627 362
Participations	4-3-2	2 937 816	88 032	2 849 784	2 844 669
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		3 172	0	3 172	3 172
Prêts	4-3-3	6 303 833	0	6 303 833	5 360 603
Autres immobilisations financières	4-3-4	452 779	0	452 779	418 918
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		13 373 215	3 431 255	9 941 960	8 846 799
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		0	0	0	0
Créances		214 441 345	0	214 441 345	193 647 631
Avances et acomptes versés sur commandes		0	0	0	0
Créances usagers et comptes rattachés	4-4	205 493 866	0	205 493 866	190 925 235
Autres créances	4-5	8 947 480	0	8 947 480	2 722 396
Disponibilités et divers		35 810 038	0	35 810 038	31 845 913
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		35 810 038	0	35 810 038	31 845 913
Comptes de régularisation		5 801 848	0	5 801 848	10 239 923
Charges constatées d'avance		432 217	0	432 217	349 952
Ecart de conversion actif	4-6	5 369 631	0	5 369 631	9 889 971
TOTAL ACTIF CIRCULANT		256 053 232	0	256 053 232	235 733 466
TOTAL GÉNÉRAL		269 426 447	3 431 255	265 995 192	244 580 266



PASSIF (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs	4-7	16 508 728	10 226 408
Fonds associatifs sans droit de reprise		10 226 408	8 199 629
Subventions d'investissement sans condition d'octroi		0	0
Ecart de réévaluation		0	0
Réserves		0	0
Report à nouveau des résultats de gestion propre		0	0
Résultat de gestion propre		6 282 320	2 026 779
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Autres fonds associatifs	4-7	5 690 756	5 750 756
Fonds associatifs avec droit de reprise		950 756	950 756
Titres associatifs		4 740 000	4 800 000
Résultat micro et agro crédit		0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		0	0
Provisions réglementées		0	0
Droit des propriétaires (commodat)		0	0
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		22 199 485	15 977 164
Provisions pour risque de change	4-8	470 338	1 561 565
Provisions pour charges	4-8	206 557	852 529
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		676 895	2 414 094
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	4-9	74 708 011	54 552 766
Fonds dédiés sur autres ressources		0	0
TOTAL FONDS DÉDIÉS		74 708 011	54 552 766
DETTES			
Dettes financières	4-10	6 763 728	5 717 138
Emprunts et emprunts obligataires		6 100 000	5 250 000
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes		663 728	467 138
Dettes diverses		2 427 551	3 691 014
Avances et acomptes perçus sur usagers		0	451 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		862 609	1 738 812
Dettes fiscales et sociales	4-11	1 561 626	1 161 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 316	0
Autres dettes	4-11	0	339 806
Comptes de régularisation	4-13	159 219 523	162 228 090
Produits constatés d'avance		153 187 311	153 454 703
Ecart de conversion passif		6 032 211	8 773 387
TOTAL GÉNÉRAL		265 995 192	244 580 266



COMPTE DE RÉSULTAT



COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits de l'activité principale		217 349 419	202 110 321
Subventions de Fonctionnement	5-1	216 318 472	200 969 733
Autres produits des établissements		0	0
Produits des activités annexes		783 512	644 914
Ventes de marchandises		0	0
Ventes de biens		3 666	0
Ventes de services		150 583	226 029
Dons		92 876	11 040
Legs et donations		0	258 225
Cotisations		310	380
Autres produits	5-3	9 355 856	12 170 988
Reprises sur provisions		2 207 538	936 558
Transferts de charges d'exploitation		12 287	22 871
Autres produits		7 136 031	11 211 559
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		226 705 275	214 281 309
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges externes		99 614 167	99 318 483
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements		56 079 113	61 918 951
Var. stocks matières premières, fournitures et autres appro.		0	0
Autres achats et charges externes		43 535 053	37 399 532
Impôts, taxes et versements assimilés		919 125	518 622
Charges de personnel		75 038 295	66 027 562
Salaires et traitements		61 283 037	53 720 343
Charges sociales		13 755 258	12 307 220
Dotations d'exploitation		936 373	2 330 587
Dotations aux amortissements sur immobilisations		466 035	299 006
Dotations aux provisions sur immobilisations		0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant		0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges		470 338	2 031 581
Autres charges d'exploitation	5-4	24 408 836	16 108 186
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		200 916 796	184 303 440
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		25 788 479	29 977 869



COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER		25 788 479	29 977 869
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		0	0
Bénéfice attribué ou perte transférée		0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré		0	0
Produits financiers		2 215 076	1 325 108
Produits financiers de participation		0	0
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		225 609	164 967
Reprises financières sur prov., dépréciations et transferts de charges		0	259 444
Différences positives de change		1 989 467	900 697
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		0	0
Charges financières		926 457	2 926 836
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		0	88 032
Intérêts et charges assimilées		332 822	373 632
Différences négatives de change		593 636	2 465 172
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements		0	0
RÉSULTAT FINANCIER	5-5	1 288 618	(1 601 729)
RÉSULTAT COURANT avant impôts		27 077 097	28 376 140
Produits exceptionnels		535 955	153 962
Produits exceptionnels sur opération de gestion		405 619	110 076
Produits exceptionnels sur opération en capital		130 336	43 886
Reprises exceptionnelles sur prov., dépréc. et transferts de charges		0	0
Charges exceptionnelles		1 171 300	601 470
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 171 300	601 470
Charges exceptionnelles sur opération en capital		0	0
Dotations exceptionnelles aux amort. et aux dépréciations		0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5-6	(635 345)	(447 508)
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	4-7	31 017 054	21 068 578
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	4-7	51 176 486	46 970 431
TOTAL DES PRODUITS		260 473 360	236 828 957
TOTAL DES CHARGES		254 191 040	234 802 178
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 282 320	2 026 779
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6-5		
Produits		0	0
Bénévolat		0	0
Prestations en nature		0	0
Dons en nature		0	0
Charges		0	0
Secours en nature		0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services		0	0
Personnel bénévole		0	0



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme. Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED a mis en œuvre 450 projets en 2018 à travers l'élaboration de 614 budgets, auprès de plus de 16,7 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Les interventions d'ACTED s'articulent autour de trois piliers :

- La réponse aux urgences et construction de la résilience face aux situations de crise ;
- La co-construction d'une gouvernance effective ;
- La promotion d'une croissance inclusive et durable.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG ACTED contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, ACTED s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'association ACTED est présente dans 37 pays, et a mis en œuvre 450 projets dans un continuum aide humanitaire, réhabilitation et développement dans 37 d'entre eux en 2018.

En 2018, la répartition géographique des opérations d'ACTED est restée relativement similaire à 2017. La majorité des dépenses de l'organisation s'est concentrée sur les régions d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (48%) et sur l'Afrique (35%). L'organisation a également poursuivi ses interventions en Asie, dans les Caraïbes (Haïti) et en Europe (Ukraine) à des niveaux comparables aux années précédentes. A travers ses interventions, ACTED s'est mobilisée afin d'atténuer les impacts liés aux conflits ou aux catastrophes naturelles, souvent aggravées voire directement déclenchées par le changement climatique, tout en poursuivant les programmes axés sur la résilience des communautés et des structures sociales et économiques. Par ailleurs, ACTED a continué de se mobiliser pour répondre aux déplacements de population de grande échelle liés aux crises prolongées en Syrie, au Yémen, en RDC ou encore en RCA.

Au Moyen-Orient, ACTED a poursuivi son intervention régionale en appui aux déplacés et réfugiés syriens dans les pays voisins de la Syrie, via un soutien accru apporté aux populations hôtes, dans les camps ou dans les zones urbaines, tout en apportant une réponse d'urgence et un appui au rétablissement rapide en Syrie, en lien avec les communautés locales. Les projets de réhabilitation et de stabilisation lancés en Syrie et en Irak ont été mis en œuvre en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des communautés locales pour répondre durablement à leurs besoins, assurer la durabilité des interventions, et renforcer la résilience des populations affectées par une crise qui perdure. Au Yémen, le budget d'ACTED a augmenté, et l'organisation s'est engagée à travers un programme humanitaire conséquent (concernant principalement la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la prévention du choléra) pour répondre à la détérioration de la situation humanitaire, tout en maintenant l'accent sur des projets destinés à répondre à la dégradation de la situation socio-économique.



Dans les autres pays de la région, ACTED s'est consacrée à appuyer les institutions publiques locales dans la mise à disposition de services essentiels de meilleure qualité et plus efficaces pour leurs citoyens. Ceci a notamment été le cas pour répondre aux besoins des populations déplacées tout en développant des programmes d'accès à l'emploi à destination des jeunes diplômés et des femmes, ainsi que des projets de soutien aux structures et initiatives de la société civile.

Sur le continent Africain, ACTED a poursuivi ses interventions massives dans la région du lac Tchad, en République centrafricaine, en Somalie et au Sud-Soudan, afin de renforcer la résilience des populations rendues vulnérables par des contextes de conflits, déplacements de populations, défis économiques et aléas climatiques. ACTED a notamment mis en œuvre plusieurs projets de réponse d'urgence flexibles en RDC, afin de répondre aux besoins des populations déplacées les plus vulnérables, tandis que le pays était déclaré en situation d'urgence élevée (niveau L3).

En Asie, ACTED répond aux multiples défis du développement durable par des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et des programmes intégrés d'adaptation au changement climatique. Tant en milieu urbain que rural, le renforcement des moyens de subsistance et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations marginalisées sont également au cœur des interventions d'ACTED, et sont associés à des programmes d'appui au secteur privé, de formation professionnelle et de renforcement des capacités de la société civile. Au Bangladesh, ACTED a continué à renforcer ses interventions d'urgence en réponse à la crise des Rohingyas, notamment en veillant à améliorer les conditions de vie dans les camps de réfugiés, où les mauvaises conditions d'hygiène, les installations sanitaires insuffisantes et les opportunités limitées en termes d'éducation et de travail rendent l'existence des résidents difficile.



3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC et du règlement n° 2014-03 de l'ANC relatifs respectivement, aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- | | |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| - Installations et agencements | 5 à 10 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport | 3 à 5 ans ou sur la durée de la mission |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 à 10 ans |

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges de fonctionnement conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.



3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-8 Ecart de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.



3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

3-2-1 Fonds associatifs

Les opérations relevant d'un droit de regard des organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle font l'objet d'une comptabilité distincte de celles relevant de la compétence exclusive de l'association ACTED et de ses instances de direction. Les premières constituent le domaine de la **gestion contrôlée**, les secondes, celui de la **gestion propre**.

La gestion contrôlée concerne l'activité Micro-Crédit et Agro-Crédit, activité qui n'est plus développée chez l'association ACTED et, par conséquent, résiduelle.

La situation patrimoniale de l'association est obtenue par agrégation de la gestion propre (Fonds associatifs), et de la gestion contrôlée (Autres fonds associatifs).

3-2-2 Autres fonds associatifs

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 860 000 € en date du 30 juin 2012, totalement remboursé en 2017, puis 60 000 € en date du 31 mai 2013, totalement remboursé en 2018, puis 650 000 € en date du 15 septembre 2014, puis 2 000 000 € en date du 27 juin 2016 et enfin 2 090 000 € en date du 31/07/2017. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 231-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds associatifs ».

Le reste des autres fonds associatifs est composé de résultats comptables antérieurs issus des contrats de Micro-crédit et d'Agro-crédit classés en fonds associatifs avec droit de reprise.

3-2-3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

3-2-4 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.



3-2-6 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *prorata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions de fonctionnement se fait au travers de comptes d'emploi individualisés. Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables et que leur montant est significatif.



4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Logiciels	205 442	46 676	8 719	243 398
Marques	5 505	0	0	5 505
TOTAL	210 947	46 676	8 719	248 903

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Logiciels	200 593	11 598	8 719	203 471
TOTAL	200 593	11 598	8 719	203 471

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Ins. générales et agencements	194 047	8 069	0	202 116
Matériel de transport	2 351 188	483 947	0	2 835 135
Matériel de bureau et informatique	250 272	44 516	0	294 788
Inst. techniques, matériel et outillage	71 381	1 587	0	72 968
Mobilier de bureau	21 705	0	0	21 705
TOTAL	2 888 592	538 119	0	3 426 712

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement de trente-huit véhicules roulants pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

De plus des investissements dans le parc informatique, la réfection d'une partie du bureau du siège a été réalisés ce qui explique la variation des postes « matériel de bureau informatique du siège » et « installations générales et agencements ».



4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Ins. générales et agencements	158 306	15 576	0	173 881
Matériel de transport	2 247 795	389 635	0	2 637 429
Matériel de bureau et informatique	200 850	36 675	0	237 525
Inst. techniques, matériel et outillage	58 071	11 760	0	69 831
Mobilier de bureau	20 293	792	0	21 086
TOTAL	2 685 315	454 437	0	3 139 752

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Titres de participations	2 932 701	5 115		2 937 816
Autres titres immobilisés	3 172			3 172
Prêts, et autres immo. financières	5 360 603	2 016 892	1 073 662	6 303 833
Dépôts, cautionnements et autres	418 918	111 851	77 990	452 779
TOTAL	8 715 394	2 133 858	1 151 652	9 697 600

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2017	Augment.	Diminut.	31/12/2018	Capital	Capitaux propres	% détenu
Oxus Holding	1 730 388	0	0	1 730 388	69 624	1 226 969	52,904%
ABC Microfinance	106 732	0	0	106 732	100 627	631 049	1,901%
Oxus Kirghizistan	1 055 581	0	0	1 055 581	1 867 993	1 292 042	44,394%
Titres F-451	30 000	0	0	30 000	36 122	1 303 289	1,260%
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000	64 000	31 585	15,625%
Titres ACTED HELLAS	0	4 990	0	4 990	5 000	4 725	99,800%
Titres InvESS (ex EQUISOL)	0	125	0	125	6 733 275	6 135 626	0,002%
TOTAL	2 932 701	5 115	0	2 937 816			

Les titres de participations ABC Microfinance ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 88 032 € au 31 décembre 2017 qui a été maintenue à fin 2018.



4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2017	Augment.	Diminut.	31/12/2018
Micro et agro crédits	1 726	0	0	1 726
Prêts	5 358 877	2 016 892	1 073 662	6 302 107
TOTAL	5 360 603	2 016 892	1 073 662	6 303 833

Les Prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développement Network. De nouveaux prêts ont été consentis à Oxus Développement Network en 2018 pour 244 K€, à Oxus Holding pour 500 K€, à Oxus Tadjikistan pour 498 K€, et à Oxus Kirghizistan pour 201 K€.

Par ailleurs, 700 K€ ont été remboursés au cours de l'exercice par Oxus Tadjikistan et Oxus Kirghizistan.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Dépôts et cautionnements Paris	76 147	1 459	0	77 606
Dépôts et cautionnements Terrains	322 427	110 392	77 990	354 829
Apports associatifs	20 345	0	0	20 345
TOTAL	418 918	111 851	77 990	452 779

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2018
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	48 115 792
Europeaid	23 610 547
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	15 726 968
DFID - Department For International Development	15 295 122
SIDA - Swedish International Development Cooperation Agency	12 643 767
FFP - Food For Peace	6 273 271
UNWFP - Programme Alimentaire Mondial	5 991 519
IMPACT Initiatives	5 812 877
UNOCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires	5 614 471
WHH - Welthungerhilfe	5 057 463
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 6 M€	61 352 069
TOTAL	205 493 866



4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2018	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	6 303 833	377 997	5 925 836
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	452 779	0	452 779
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	6 756 612	377 997	6 378 616
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	205 493 866	205 493 866	0
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	911 454	911 454	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5 382	5 382	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	1 814 263	0	1 814 263
Débiteurs divers	6 216 380	6 216 380	0
Charges constatées d'avance	432 217	432 217	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	214 873 563	213 059 300	1 814 263

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine.



4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2018
AFN	34 990
CAD	446 782
CHF	90 390
DKK	2 905
GBP	1 874 268
HTG	9 518
IQD	5 080
JOD	116 925
KGS	0
NOK	53 387
PHP	8 004
PKR	141 878
TJS	662
TRY	385
UGX	16 280
USD	2 446 326
XAF	0
XOF	0
NGN	99 858
MMK	5
Ecart de conversion sur prêts	19 851
Ecart de conversion sur dettes fournisseurs	2 137
TOTAL	5 369 631

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant. En ligne avec le Plan Comptable Général (compléments apportés par le règlement ANC n°2015-05), les devises fortement corrélées telles que le JOD et l'USD ont été incluses dans la même position (parité fixe).

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux banque de France du 31/12/2018, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 470 338 € passée au 31 décembre 2018 couvre le montant net de pertes de change latentes.



4-7 FONDS ASSOCIATIFS

4-7-1 Tableau de variation des fonds associatifs

(en euros)	31/12/2017	Augment.	Diminutions	31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 199 629	2 026 779	0	10 226 408
Résultat de gestion propre	2 026 779	6 282 320	2 026 779	6 282 320
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	10 226 408	8 309 100	2 026 779	16 508 728
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise	950 756	0	0	950 756
Titres associatifs	4 800 000	0	60 000	4 740 000
TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	5 750 756	0	60 000	5 690 756
TOTAL	15 977 164	8 309 100	2 086 779	22 199 485

4-7-2 Affectation du résultat de gestion propre de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 6 282 320 €, définitivement acquis au 31 décembre 2018 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

- En fonds associatifs sans droit de reprise : pour le résultat issu de la gestion propre : 6 282 320 €
- En fonds associatifs avec droit de reprise : pour le résultat issu de la gestion contrôlée : 0 €

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 31 mai 2013 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 4.45 % la sixième année et 4.9 % à compter du 1^{er} juin 2019. Une entité a souscrit à cette émission pour un montant de 60 000 €. Ces titres associatifs ont été intégralement remboursés sur l'exercice.
- En date du 15 septembre 2014 : des titres associatifs à taux fixe de 4 % les cinq premières années, 4.45% la sixième année et 4.9% à compter du 15 septembre 2020. Deux entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 650 000 €.
- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €.
- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 4 740 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 1 561 565 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2017 pour risque de change a fait l'objet d'une reprise.
- Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2018 pour 470 338 €.



4-8-2 Provisions pour Risques et Charges

Pour rappel, au 31 décembre 2017, une provision pour risque sur des projets à la suite d'audit ou de désaccord sur les versements restant à percevoir avait été passée pour un montant de 852 529 €.

Il est à noter qu'en 2018 Acted a repris des provisions pour un montant total de 645 973 €, dont 562 826 € avec utilisation et 83 147 € sans utilisation, ce qui porte le montant comptabilisé au 31 décembre 2018 à 206 557 €.



4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2018 représentent 74 708 K€ contre 54 553 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2018 se présente de la façon suivante :

(en euros)	31/12/2017	Augment.	Diminut.	Ecart de convers.	31/12/2018
Fonds dédiés sur subv. de fonct.					
Programmes engagés en Afghanistan	2 875 908	5 792 245	1 815 210	-151 607	6 701 336
Programmes engagés au Tadjikistan	340 467	75 164	156 587	-7	259 038
Programmes engagés au Pakistan	3 118 500	1 314 545	2 525 256	25 354	1 933 142
Programmes engagés au Sri Lanka	627 745	1 009 918	16 589	-187	1 620 887
Programmes engagés au Bangladesh	1 104	468 516	1 109	901	469 412
Programmes engagés au Inde	39 066	0	39 066	0	0
Programmes engagés au Liban	5 290 099	3 367 784	1 186 207	19 438	7 491 113
Programmes engagés en Palestine	358 305	270 050	358 619	314	270 050
Programmes engagés en Irak	3 805 459	2 618 508	3 758 967	-18 243	2 646 757
Programmes engagés en Jordanie	5 111 327	2 901 115	2 745 843	30 695	5 297 294
Programmes engagés en Afrique - Congo	134 263	133 522	133 272	1 594	136 107
Programmes engagés en Afrique - RDC	1 463 997	2 379 156	1 104 888	-1 280	2 736 984
Programmes engagés en Afrique - Tchad	252 239	860 797	250 338	-1 900	860 797
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	2 137 932	1 234 059	2 139 185	18 892	1 251 698
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	393 782	888	337 030	0	57 639
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	333 058	2 720 625	331 925	-2 331	2 719 427
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	151 697	97 531	154 137	2 420	97 512
Programmes engagés en Afrique - RCA	2 028 537	929 579	1 563 512	-3 259	1 391 344
Programmes engagés en Afrique - Kenya	869 177	6 671	319 077	332	557 103
Programmes engagés en Afrique - Somalie	2 804 414	3 893 550	2 063 820	8 592	4 642 735
Programmes engagés en Afrique - Mali	305 352	600 015	83 897	-517	820 953
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	246 670	0	43 870	0	202 800
Programmes engagés en Afrique - Libye	1 879 731	1 580 686	1 298 586	-22 704	2 139 127
Programmes engagés en Afrique - Niger	1 210 626	766 096	1 050 781	3 606	929 546
Programmes engagés au Yemen	11 405 164	4 490 575	3 437 204	81 135	12 539 669
Programmes engagés en Syrie-Turquie	5 924 505	11 527 731	3 429 676	7 120	14 029 680
Programmes engagés en Amérique	427 604	1 332 181	197 351	6 634	1 569 069
Programmes engagés en Birmanie	93 981	40 885	62 790	0	72 076
Programmes engagés en Indonésie	0	78 922	0	0	78 922
Programmes engagés aux Philippines	192 133	126 640	179 164	-6 824	132 784
Programmes engagés au Cambodge	2 008	0	1 985	-22	0
Programmes engagés en Thaïlande	99	21 584	99	-119	21 466
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	625 197	396 705	132 237	-179	889 487
Programmes engagés en Ukraine	102 624	140 245	98 779	-2 034	142 057
Fonds dédiés sur autres ressources					
Fonds dédiés sur dons affectés	0	0	0	0	0
TOTAL DES FONDS DEDIES	54 552 766	51 176 486	31 017 054	-4 186	74 708 012



4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2018 :

(en euros)	31/12/2017	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	31/12/2018
Emprunts (Billets à Ordre)	1 250 000	1 500 000	650 000	2 100 000
Emprunts obligataires	4 000 000	0	0	4 000 000
Autres emprunts et dettes	231 895	217 049	231 895	217 049
Concours bancaires courants	235 242	446 679	235 242	446 679
TOTAL	5 717 137	2 163 728	1 117 138	6 763 728

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par différents établissements bancaires sous forme de billets à ordres pour un montant total de 2 100 000 €.

Un emprunt obligataire émis en date du 30 juin 2016 au taux fixe de 2.5 %, à échéance le 30 juin 2021 et souscrit par huit entités pour un montant total de 4 000 000 €, figure au bilan de l'association au 31 décembre 2018.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2018	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	6 763 728	2 263 728	4 500 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	865 924	865 924	0	0
Personnel et comptes rattachés	191 485	191 485	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 290 867	1 290 867	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	79 275	79 275	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	153 187 311	153 187 311	0	0
TOTAL DES DETTES	162 378 590	157 878 590	4 500 000	0

4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2018
Emprunts et dettes financières divers	217 049
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 186
Dettes fiscales et sociales	656 825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	1 000 060



4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élevaient au 31 décembre 2018 à 153 187 K€ contre 153 455 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecart de conversion passif

(en euros)	31/12/2018
AFN	29 652
CAD	488 100
CHF	272 777
DKK	3 181
GBP	1 616 517
HTG	1 533
IQD	5 639
JOD	102 118
KGS	0
NOK	108 850
PHP	13 612
PKR	42 028
TJS	154
TRY	2 107
UGX	6 399
USD	3 115 041
XAF	0
XOF	0
LKR	18
NGN	10 838
AUD	0
Ecart de conversion sur prêts	205 651
Ecart de conversion sur dettes fournisseurs	7 995
TOTAL	6 032 211

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant. En ligne avec le Plan Comptable Général (compléments apportés par le règlement ANC n°2015-05), les devises fortement corrélées telles que le JOD et l'USD ont été incluses dans la même position (parité fixe).

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux banque de France du 31/12/2018, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.



5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2018		31/12/2017		Variations	
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %
AFRIQUE	77 702 930	35,92%				
RDC	13 291 830	6,14%				
Ouganda	1 092 579	0,51%				
Sud Soudan	13 106 231	6,06%				
Mali	5 932 154	2,74%				
Congo Brazzaville	1 260 525	0,58%				
Tchad	4 910 526	2,27%				
Soudan	0	0,00%				
Kenya/Somalie	16 811 499	7,77%				
RCA	7 958 337	3,68%				
Niger	5 376 185	2,49%				
Sénégal	511 422	0,24%				
Nigeria	7 400 283	3,42%				
RCI	51 359	0,02%				
			66 843 041	33,26%	10 859 890	16,25%
AMERIQUE (Haïti)	5 179 105	2,39%	9 432 245	4,69%	-4 253 140	-45,09%
ASIE	28 358 413	13,11%	27 416 158	13,64%	942 254	3,44%
Afghanistan	16 332 738	7,55%	13 605 806	6,77%	2 726 931	20,04%
Tadjikistan	916 228	0,42%	1 250 478	0,62%	-334 250	-26,73%
Pakistan	4 818 945	2,23%	7 592 330	3,78%	-2 773 386	-36,53%
Kirghizistan et Ouzbekistan	458 006	0,21%	788 255	0,39%	-330 249	-41,90%
Inde	13 709	0,01%	177 461	0,09%	-163 753	-92,28%
Sri Lanka	2 254 784	1,04%	1 445 203	0,72%	809 582	56,02%
Indonésie	713 091	0,33%	0	0,00%	713 091	N/A
Cambodge Vietnam	5 826	0,00%	209 446	0,10%	-203 621	-97,22%
Myanmar	281 812	0,13%	783 413	0,39%	-501 601	-64,03%
Thaïlande	277 320	0,13%	443 922	0,22%	-166 602	-37,53%
Philippines	616 466	0,28%	1 024 039	0,51%	-407 573	-39,80%
Népal	0	0,00%	76 716	0,04%	-76 716	N/A
Bangladesh	1 669 489	0,77%	19 088	0,01%	1 650 401	8646,21%
MENA	101 483 281	46,91%	95 505 161	47,52%	5 978 120	6,26%
Palestine	2 282 779	1,06%	2 546 577	1,27%	-263 798	-10,36%
Jordanie	13 744 356	6,35%	17 826 135	8,87%	-4 081 779	-22,90%
Libye	6 739 873	3,12%	5 667 904	2,82%	1 071 969	18,91%
Turquie / Syrie	33 916 952	15,68%	25 927 926	12,90%	7 989 027	30,81%
Irak	13 341 342	6,17%				
Liban	8 574 127	3,96%				
Yémen	22 883 852	10,58%				
			43 536 619	21,66%	1 262 701	2,90%
EUROPE	3 594 743	1,66%	1 773 127	0,88%	1 821 616	102,73%
TOTAL	216 318 472	100%	200 969 733	100%	15 348 740	7,64%



5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2018
OFDA - Office for Foreign Disaster Assistance	44 132 816
ECHO - Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne	25 687 821
EuropeAid	19 208 867
UNHCR - Haut Commissariat aux Réfugiés	12 718 723
UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance	12 060 936
UNWFP - Programme Alimentaire Mondial	11 000 807
UNOCHA - Bureau de la coordination des affaires humanitaires	10 919 136
FFP - Food For Peace	9 220 192
DFID - Department For International Development	6 623 152
SIDA - Swedish International Development Cooperation Agency	5 430 451
CONCERN	4 157 177
Autres financeurs non détaillés	55 158 392
TOTAL	216 318 472

5-3 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 7 109 580 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrées lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain pour 30 K€.

5-4 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 8 416 980 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrées lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 15 494 090 € à des pertes sur créances irrécouvrables pour 124 K€, et à des subventions accordées à d'autres organisations pour 374 K€.

**5-5 RÉSULTAT FINANCIER**

(en euros)	31/12/2018
Produits financiers	2 215 076
Intérêts des prêts	202 803
Gain de change	1 989 467
Autres produits financiers	22 805
Reprise provision pour risques financiers	0
Charges financières financiers	926 457
Intérêts bancaires	21 961
Intérêts des emprunts	310 861
Pertes de change	593 636
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	0
Autres charges financières	0
Provision pour risques et charges financiers	0
RÉSULTAT FINANCIER	1 288 618

5-6 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2018
Produits exceptionnels	535 955
Produits des cessions de biens	130 336
Régularisation fonds dédiés	199 748
Régularisation clients	205 871
Charges exceptionnelles	1 171 300
Pénalités de retard	125 672
Régularisation sur exercice antérieur	60 791
Abandon de créance	199 748
Régularisation clients	785 090
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-635 345



6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2018	31/12/2017
Dirigeants	9	7
Cadres	320	306
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maitrise	4 818	4 379
TOTAL	5 147	4 692

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2018	31/12/2017
Personnel siège et international Acted	317	299
Personnel siège et international Reach	6	7
Personnel siège et international ICVA	0	1
Personnel siège Convergences	6	6
Personnel national	4 818	4 379
TOTAL	5 147	4 692

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération. En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les trois plus hauts cadres dirigeants d'ACTED ont perçu en 2018 une rémunération globale nette de 338 397 €. Le montant global des rémunérations versées aux 9 directeurs qui composent le Directoire s'élève au 31 décembre 2018 à 773 882 € contre 605 177 € en 2017 pour 7 directeurs.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2018	31/12/2017
Engagements donnés		
Retraite du personnel	80 076	68 481
TOTAL	80 076	68 481

(en euros)	31/12/2018	31/12/2017
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	9 519 869	9 471 429
Garantie de paiement à première demande	57 500	57 500
TOTAL	9 577 369	9 528 929



6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons ne sont pas valorisés compte tenu des difficultés pratiques de valorisation et de leur caractère non significatif.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 1,63%

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2018 ressort à 80 076 € contre 68 481 € au 31 décembre 2017.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 76 716 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 75 480 € et ceux afférent à la mission terrain en Jordanie 1 236 €.

6-8 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018



7- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS (en euros)	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES (en euros)	Ressources	Suivi des
				collectées sur N = compte de résultat	ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)	(3)		(2)	(4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES PAR LES DONATEURS ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
1 – MISSIONS SOCIALES	193 089 859	92 876	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	92 876	92 876
1.1. Actions réalisées en France	0	0	1.1. Dons et legs collectés	92 876	92 876
- Actions menées directement	0	0	- Dons manuels non affectés	11 726	11 726
			- Dons manuels affectés	81 150	81 150
			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Actions réalisées à l'étranger	193 089 859	92 876	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
- Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes	161 913 226	90 924			
- Co-construire une gouvernance effective	12 517 146	791			
- Promouvoir une croissance inclusive et durable	18 659 488	1 161			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	396 686	0			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	25 287	0	2 – AUTRES FONDS PRIVES	1 845 233	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	216 666 686	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	371 399	0			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 057 670	0	4 – AUTRES PRODUITS	9 743 962	
			- Autres produits divers	9 743 962	
			- Revenus exceptionnels de cession des immobilisations	0	
			- Produits financiers	0	
		92 876			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	202 544 216		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	227 248 768	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	470 338		II - REPRISES DES PROVISIONS	2 207 538	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	51 176 486		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	31 017 054	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tab. des fds dédiés)		0
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	6 282 320		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	260 473 360		VI - TOTAL GENERAL	260 473 360	92 876
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		92 876	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		92 876
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		



7-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2018 est établi en application de la loi du 7 août 1991, conformément aux modalités prévues par le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 et en application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est élaboré et présenté suivant les modalités prévues par le règlement n° 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) applicable aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) qui vous est présenté a été validé par notre Commissaire aux comptes.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

7-1-1 Définition des missions sociales

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux trois piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes** : activités dans des contextes d'urgence, à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit, ou dans des contextes de post-urgence, qui visent à répondre aux besoins immédiats d'individus touchés par une situation de crise. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent l'appui aux abris, la mise en place d'habitats d'urgence, des distributions alimentaires et de biens de première nécessité, des interventions en eau et assainissement, des activités en prévention et mitigation des catastrophes, des interventions en préparation des désastres et renforcement des moyens, ressources et capacités de résilience communautaires et des organisations locales, la réhabilitation des moyens de subsistance et des infrastructures individuelles et collectives, l'accès aux services publics essentiels (eau, énergie, santé, ...), ainsi que le relèvement précoce.
- **Co-construire une gouvernance effective** : activités mise en œuvre afin de contribuer au développement d'une gouvernance locale efficace, qui puisse permettre aux acteurs locaux de coconstruire des solutions pour agir collectivement et dans leur propre intérêt, et ainsi être acteurs des processus de développement dynamiques. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent la promotion d'une société civile responsabilisée et plurielle, l'organisation des acteurs de la société civile, du secteur privé, des autorités (locales ou nationales) et des administrations, le renforcement de leur capacité institutionnelle, la mise en réseau de ces acteurs, des actions de renforcement de la cohésion sociale, l'appui aux capacités des institutions publiques, ou aider la société civile à fournir des services de qualité en l'absence d'acteurs étatiques.



- **Promouvoir une croissance inclusive et durable** : activités dans des contextes de post-urgence et de développement qui visent à favoriser une agriculture durable adaptée au climat, à promouvoir l'accès à l'emploi durable et à une source de revenu pérenne, et à assurer l'inclusion financière des populations exclues. Les activités mises en œuvre dans ce cadre incluent le soutien à la sécurité alimentaire des ménages, le rétablissement des moyens de subsistance, le développement de l'autonomie et de génération de revenus via une approche basée sur l'économie des ménages, la promotion d'approches écosystémiques de l'agriculture, le développement du secteur privé et des PME, l'appui à l'augmentation de la productivité dans le secteur de l'économie informelle, le soutien aux mécanismes de protection sociale, et la promotion de l'accès à une éducation de qualité pour les plus vulnérables.

7-1-2 Méthodes d'élaboration du CER

Le CER globalisé comporte quatre colonnes sans comparatif avec l'exercice antérieur. Les colonnes 1 et 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et produits du compte de résultat, selon des modalités analytiques qui lui sont propres.

Les colonnes 3 et 4 du tableau présentent :

- L'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public (colonne 3) ;
- Les acquisitions d'immobilisations financées par ce type de ressources, sous déduction des dotations aux amortissements pratiquées (colonne 3) ;
- Le suivi des ressources collectées non affectées et non utilisées des campagnes antérieures (colonne 4).

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CER selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique d'emploi du CER correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.



Le tableau de passage des charges du compte de résultat aux emplois du CER est le suivant :

Charges (compte de résultat) (en euros)	Emplois du CER		Frais de recherche des fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Engagem. à réaliser sur ressources affectées	Total des Emplois = total des charges
	Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes	Co-construire une gouvernance efficace	Promouvoir une croissance inclusive et durable	Générosité publique				
MP, fournitures et autres approv.	47 553 195	3 351 757	5 060 538			113 623		56 079 113
Autres achats et ch. externes	35 479 154	2 739 612	3 322 591	25 287		1 968 410		43 535 053
Impôts et taxes	445 449	46 556	59 764			367 357		919 125
Charges de personnel	57 412 607	5 577 002	7 973 108			4 075 577		75 038 295
Dotations aux amortissements						466 035		466 035
Dotations aux provisions d'expl.							470 338	470 338
Autres charges d'exploitation	20 991 087	800 249	2 241 102		371 399	5 000		24 408 836
Charges financières	1 793	500	227			923 937		926 457
Charges exceptionnelles	29 942	1 470	2 157			1 137 731		1 171 300
Engagemt. à réaliser s/ ress. affect.							51 176 486	51 176 486
TOTAL	161 913 226	12 517 146	18 659 488	25 287	371 399	9 057 670	470 338	254 191 040

Les charges exceptionnelles allouées aux missions sociales correspondent aux reliquats dus par les bailleurs de fonds et qui n'ont pas pu être perçus. Il s'agit de pertes sur créances, allouées à la mission sociale du programme concerné (Urgence, Réhabilitation ou Développement).

7-2 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX EMPLOIS

7-2-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par le bureau de représentation d'ACTED à Washington et des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-2-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2018 est la suivante :

(en euros)	31/12/2018
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	4 442 934
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	4 021 101
Pertes de change	593 636
TOTAL	9 057 670

Pour rappel, 8 416 980 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-4 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-7) ont été affectées aux missions sociales dans le CER. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CER énoncée en 7-1-2, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée



7-3 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX RESSOURCES

7-3-1 Dons et legs

Sur l'exercice 2018, des dons non affectés pour un montant total de 11 726 € ont été utilisés pour les missions sociales de l'association ACTED selon la répartition suivante :

- 83% : Répondre aux urgences et construire la résilience aux catastrophes ;
- 7% : Co-construire une gouvernance efficace ;
- 10% : Promouvoir une croissance inclusive et durable.

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-3-2 Autres fonds privés

Les autres fonds privés représentent 0,85 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

7-3-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 99,11 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 133 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association ACTED, via le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, les Ambassades de France, l'Agence Française de Développement, la Ville de Toulouse et d'Eybens, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux d'Ile de France et du PACA et départementaux de l'Essonne), les Agences de l'Eau et l'Office de l'Eau de la Loire Bretagne et de Rhin-Meuse 3,6 % de ses ressources pour 2018.

7-3-4 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

7-4 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Il n'y a pas de fonds dédiés à l'ouverture ni à la clôture de l'exercice 2018, les dons manuels affectés ayant été employés pour leur totalité au cours de l'exercice.